



**Association Rhodanienne
des Psychomotriciens**
<http://arp69.free.fr>
associationarp69@gmail.com

MEDIATION MOUVEMENT, RYTHME ET VOIX : EXPRESSIVITE DU CORPS

Samedi 4 Mai et Dimanche 5 Mai 2019

Stage proposé par Sylvie Hingray-Winckel, psychomotricienne, formatrice pour CORPOREALIS

Est abordée dans cette formation :

OBJECTIFS

- Expérimenter et comprendre les principes et intérêts thérapeutiques du dispositif Mouvement Rythme Voix ainsi que ceux propres à chacun de ces trois « outils ». Ils constituent des aides thérapeutiques à valeur de symbolisation, d'intégration du corps et de communication.
- Comprendre également l'intérêt et les indications de l'utilisation d'objets-supports.
- Réfléchir aux indications, objectifs de ces médiations, de ce travail groupal et de son adaptation en séance individuelle.

PROGRAMME

Le stage propose des explorations, tant pratiques que théorico-cliniques pour percevoir et comprendre l'intérêt thérapeutique que représentent les outils Mouvement, Rythme et Voix, dans une perspective d'instauration de la relation, et de structuration psychocorporelle.

La formation se déroulera selon le programme suivant, indicatif et adaptable.

Première demi-journée :

- Constituer le groupe dans l'échange à partir des expériences des participants, des attentes et besoins exprimés
- Mise en disponibilité corporelle – conscience de soi : les formes du corps propre
- Mises en forme du corps (facteurs du mouvement, actions de base (références à R. Laban), aspect groupal, supports imaginaires,)
- Entrée dans le dispositif Mouvement, Rythme et Voix (aspects structurants et groupal du rythme et de la voix)
- Echanges autour des expériences



Deuxième demi-journée :

- Adaptation du dispositif Mouvement Rythme et Voix via le support objet ballon (relations groupales et interpersonnelles)
- Echanges autour des expériences et prises de notes

Troisième demi-journée :

- Adaptation du dispositif Mouvement Rythme et Voix via le support objet bâton (relations groupales et interpersonnelles)
- Expériences créatives en petits et grand groupes.

Quatrième demi-journée :

- Présentation vidéo d'un dispositif thérapeutique groupal, tel qu'animé par la formatrice en institution
- Echanges théorico-cliniques à partir des cliniques des stagiaires. (R. Laban, A. Loureiro, B. Lesage, D. Marcelli, A. Ciccone)
- Prises de notes
- Evaluation de la formation

MOYENS TECHNIQUES et PEDAGOGIQUES

- Expériences corporelles alternant avec des temps d'échanges et des temps théorico-cliniques (analyse et échanges cliniques à partir d'expériences rapportées et/ou de vidéos).
- Temps expérientiel de recherche créative
- Un dossier pédagogique sera transmis à l'issue du stage, incluant des aspects théorico-cliniques, une discographie et bibliographie, sous forme de fichier pdf.

Prévoir une clé USB

Durée : 14h

**Horaires : Samedi 9h-12h30 et 13h30-17h30
Dimanche 9h-12h30 et 13h30-16h30**

Coût :

- Adhérents ARP : **80 euros**
- Adhérents autres association de psychomotriciens : **85euros**
- Psychomotriciens non adhérents : **90 euros**
- **Formation continue : possible**

Lieu : Encore à définir

Modalités d'inscription : Vous avez jusqu'au **12 avril 2019** pour vous inscrire.

Bulletin d'inscription :

Merci de cliquer sur le lien suivant pour remplir le bulletin d'inscription en ligne ET d'envoyer votre chèque à l'ordre de l'ARP à l'adresse suivante : <https://urlz.fr/9dpR>



Clémence ODDONE
Trésorière ARP
6 avenue Félix Faure
69007 Lyon

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail **dès la réception de votre chèque.**

Une attestation de présence et de paiement vous seront remis le dernier jour.



Le chèque vaut inscription définitive. En cas d'annulation, vous serez remboursé intégralement si une personne sur liste d'attente peut vous remplacer. Dans le cas contraire, nous garderons 40% de la somme pour une annulation jusqu'à la veille de la formation et 100% le jour même, sauf justificatif.

Si vous êtes sur liste d'attente et que par manque de place vous ne pouvez assister à la formation, votre chèque sera déchiré par l'association.

